

CFA de l'académie de Versailles

BAC PRO - AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

UFA Jean Monnet - 128 Av. Jean Jaurès 92120 Montrouge

OBJECTIFS

Le titulaire de ce diplôme intervient sur chantier pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), pour la pose de revêtements (murs, sols) et pour l'application de produits de finition à l'extérieur et l'intérieur. Au sein de l'entreprise et sur site, son activité consiste à préparer la réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier de chantier, à le réaliser selon les techniques et procédés de mise en œuvre.

Il organise, anime et gère le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels. Il exerce son activité dans le cadre de la réalisation d'ouvrages neufs, de la réhabilitation, de la rénovation ou de l'entretien.

Il gère le chantier en termes de personnel, de matériaux...

Il s'assure de la qualité de la production, de la sécurité des ouvriers et de la protection de l'environnement.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Préparation de réalisation
- Exécution des ouvrages
- Suivi de réalisation

Savoirs :

- Prévention Santé Environnement
- Français et Histoire- Géographie - Education moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante : anglais
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention santé environnement
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 31 août 2028

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

Niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré).

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BAC PRO - Aménagement et finition du bâtiment

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Poursuites d'études :

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Exemple(s) de formation(s) :

- BP métiers du plâtre et de l'isolation
- BP peintre applicateur de revêtements
- CS peintre décorateur créateur d'ambiances
- BTS finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation

Débouchés professionnels :

Les diplômés travaillent dans des entreprises de peinture, d'aménagement ou de revêtements, pour la construction ou la rénovation de toutes sortes de bâtiments (habitations, locaux professionnels, centres sportifs, etc.). Ils occupent des postes de compagnons professionnels ou de techniciens de chantier en aménagements et finitions.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Deuxième et dernière année en apprentissage.

[Fiche RNCP 38229](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

M. Mustapha AZZOUG

Mail : mustapha.azzoug@ac-versailles.fr

Tél : 01.41.17.44.20

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.

